

Compte-Rendu
Conseil Municipal
Mardi 17 Décembre 2019

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Rapicault, Ms Buon, Clément, Esnault, Faucher, Lecomte, Ledru.

Absents excusés :

Maryline Gervais, procuration à Didier Fouché

Bruno Aim, procuration à Thierry Faucher

Caroline Coignard, procuration à Stéphane Ledru

Christelle Désiles, procuration à Catherine Drouineau

Absent : Mr Cadaouen-Renou

1. Le conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire jusqu'à l'adoption du budget primitif 2020, à engager, liquider et mandater la dépense d'investissement suivante :

au compte 2051 (opération 38) : Concessions et droits similaires

Pour les logiciels informatique de la mairie

Montant : 2521.80 €

2. PLUI

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a rencontré Mme BROUARD, commissaire enquêtrice, en vue de l'enquête publique pour le PLUI. Cette enquête a lieu du 16 décembre 2019 au 24 janvier 2020. Monsieur le maire propose de réunir les conseillers intéressés par la projet pour évoquer les erreurs qu'il a détectées sur le plan fourni (dents creuses, maisons et monument classés, etc.). Une délibération sera prise au conseil municipal du 16 janvier 2020 pour la transmettre à Mme Brouard lors de son passage le 20 janvier en mairie.

3. Formation de la secrétaire de mairie

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de formation déposée par la secrétaire de mairie. Elle sollicite l'autorisation de participer à une formation de préparation au concours de rédacteur. Cette formation se déroulera sur 8 jours en présentiel de mars à octobre 2021. Les inscriptions pour cette formation auront lieu du 2 janvier au 15 février 2020. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la secrétaire à s'inscrire à cette formation.

Divers :

-Travaux : Une demande de devis a été déposée pour les sols et faux-plafonds des écoles et pour le doublage acoustique dans la salle de restauration.

-Travaux commerce : Le devis de Pascal Boulay a été présenté au Conseil Municipal pour la réfection de la toiture d'un bâtiment dans la cour. Le Conseil Municipal souhaite mûrir sa décision. Concernant les huisseries, le commerçant préfère une porte PVC plutôt qu'en alu. Madame Drouineau informe les conseillers qu'une porte en aluminium sera plus solide qu'une porte en PVC. Monsieur le Maire se charge d'appeler l'entreprise MPO pour comparer les tarifs de l'entreprise LEBRUN.

-Convention ENEDIS. Didier a signé la convention ENEDIS pour les terrains Robineau.

-Travaux à la chapelle : Yvan Mauger posera une lasure transparente pour protéger la voûte en bois et, après avoir rebouché les trous, peindra les murs de la chapelle en blanc. Ces travaux s'élèveront à 1 500 €.

-FREE : Les travaux pour l'installation du pylône ont commencé. Il y aura 167 m de galerie souterraine du château d'eau au pylône.

-dates à retenir : 15/03/2020 : Elections municipales

-Distribution du Lutin : Les conseillers vont distribuer le nouveau journal communal pour informer la population. Celui-ci contiendra le calendrier et les informations du nouveau syndicat, le SYVALORM, pour le recyclage et le ramassage des ordures ménagères.

-Syndicat du Jalais :

Le syndicat a arrêté son Débat d'Orientation Budgétaire à 900 000€ de travaux. Mr Divaret cessera ses fonctions au 31/12/2019.

Des travaux sont prévus pour 2020. Le réseau est vétuste, il faut le renouveler, notamment la traversée de la Butte d'Ardenay avec une jonction jusqu'au cimetière de Soultré, un tronçon de haut en bas de la butte. Une augmentation du prix de l'eau est à prévoir.

Suite aux différentes casses sur le réseau en novembre, l'eau coulait avec une couleur marron au robinet. Veolia a fait des analyses qui se sont avérées bonnes. L'eau était potable pendant la durée des travaux de réparation.

-CDC : La Communauté de Communes a revu ses contrats d'assurances. Groupama, la SMACL et CNP ont été choisis.

La CdC se voit dans l'obligation de créer des budgets annexes pour le SPANC et la REOM. Les tarifs seront maintenus en 2020.

Les travaux de l'Ecole de musique intercommunale ont commencé. Le coût des travaux s'élève à 550 000€ avec une subvention de 80%.

Fin du conseil : 22h30

Prochain conseil : Jeudi 16 janvier à 20h30